

# AMAP DES VOLONTAIRES

## CONTRAT GÂTEAU AYURVÉDIQUE 2023-2024

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements de la Charte des AMAP :

Je soussignée, **Jeanne GUILLEMINOT**, Présidente de **JOY OF LIVING**, association Loi 1901 siégeant au 22 Rue Deparcieux 75014 Paris, SIRET N°852 221 126 00026 m'engage à :

- livrer le Gâteau Ayurvédique, confectionné avec amour, à partir d'une variété de céréales, fruits, noix & épices.
  - o Notre recette est végétalienne, probiotique et sans sucre
  - o Les ingrédients sont cultivés de manière biologique, selon des pratiques agro-écologiques régénératrices en faveur de la biodiversité. Nos variétés sont anciennes, paysannes et sans OGM. Elles sont sélectionnées pour leurs vertus pour la santé.
  - o Les procédés de fabrication développent une qualité nutritionnelle d'excellence, de manière naturelle. Les bactéries de votre système digestif agissant positivement pour votre santé sont favorisées.
  - o Les conditions d'hygiène de fabrication sont élevées.
  - o Notre laboratoire de transformation s'intègre dans un écosystème écologique merveilleux.
  - o Cette recette a été créée par nos soins en coopération avec l'Institut holistique PEACE COTTAGE, situé au Kerala en INDE dans une recherche de bienfaits et d'harmonie pour la Santé et pour la Terre;
- vous proposer une distribution mensuelle pour un ou plusieurs gâteaux de 400 g ( 4 parts individuelles ). Il sera possible de convenir, ultérieurement, de distributions complémentaires;
- assurer les livraisons au Foyer de Grenelle. En cas d'impossibilité de livraison : des solutions compensatrices seront envisagées par les deux parties ;
- être transparente sur le mode de fixation du prix et sur les méthodes de travail ;
- mentionner aux membres abonnés de l'AMAP les difficultés rencontrées.

Le bureau est situé au 10 Rue Leneveux, 75014 Paris FRANCE.

Je soussigné.e,

Prénom, Nom	Email (en majuscule)	Téléphone	Adresse

M'engage à :

- acheter la quantité de Gâteau Ayurvédique souscrite à ce présent contrat et à régler d'avance, par chèque à l'ordre de JOY OF LIVING et à remettre contrat et chèque à la responsable du contrat Gâteau, Sakina CALVET ([sakical@laposte.net](mailto:sakical@laposte.net)) ou (06 83 41 73 54) qui les remettra à la Présidente de l'association;
- accepter les aléas qui peuvent intervenir durant la fabrication;
- venir chercher ma commande sur le lieu de distribution de l'Amap des Volontaires;
- faire remettre ma commande à un ami/membre de ma famille ou de la céder à un autre amapien en cas d'impossibilité de venir la chercher.

### Planning des distributions de pâtisseries

1	Lundi 2 octobre 2023
2	Lundi 6 novembre 2023
3	Lundi 4 décembre 2023
4	Lundi 15 janvier 2024
5	Lundi 5 février 2024
6	Lundi 4 mars 2024
7	Lundi 8 avril 2024
8	Lundi 3 juin 2024
9	lundi 9 septembre 2024

La Présidente peut décaler certaines dates de livraison et s'engage à prévenir les adhérents le plus tôt possible.

### QUANTITÉ ET TARIF

Gâteau poids et prix	Quantité	Montant commande
1 Gâteau 400g (4 parts)10€	9	90 €

	<b>2 Gâteaux 400g 20€</b>	<b>9</b>	<b>180 €</b>
N° du chèque :		Montant du chèque:	
N° du chèque :		Montant du chèque:	
N° du chèque :		Montant du chèque:	

\* Si plusieurs chèques sont prévus pour le règlement, merci de bien vouloir noter le nombre et la date d'encaissement souhaitée.

Ce contrat est établi en 2 exemplaires, l'un conservé par JOY OF LIVING, l'autre par l'adhérent.e.

Fait à Paris, le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé » :

**Adhérent-e de l'AMAP Volontaires**

**Jeanne GUILLEMINOT,**  
Présidente de JOY OF LIVING